

Newsletter n. 9 (janvier - mars 2008)

ACTUALITES SUR L'AVANCEMENT DES PROJETS CFU :

LE COMITE MIXTE DE COORDINATION (CMC) DE LA CONVENTION FRANCE-UNESCO a eu lieu le 28 mars 2008 à l'UNESCO.

Mme Françoise Rivière, sous-directeur général pour la Culture a introduit la réunion, avec Mme Joëlle Bourgois, Délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO. La réunion a été présidée par M. Michel Clément, Directeur de l'architecture et du patrimoine (MCC). M. Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial et Secrétaire général par intérim de la CFU pour l'UNESCO, était représenté par Elisabeth Wangari, Chef de l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial. M. Yves Dauge, Sénateur d'Indre et Loire, Président de l'Association nationale des biens du patrimoine mondial, représentait également l'Association des villes et pays d'art et d'histoire & des villes à secteur sauvegardé (ANVPH) dont il est trésorier.

Un bref bilan des activités 2007 a été suivi par l'analyse des projets prévus en 2008.

Cette année un certain nombre d'actions déjà engagées seront poursuivies : le projet Fleuve-Niger au Mali cofinancé par la Commission européenne; l'assistance préparatoire sur le dossier d'inscription des villages antiques du nord de la Syrie; la mise en place de formations à l'attention des collectivités locales africaines; le soutien aux coopérations décentralisées en cours ou en voie d'établissement (Saint Louis du Sénégal/Lille métropole; Luang Prabang/Chinon; Lyon/Porto Novo; Lyon/Riga/Bordeaux; Hué/Blois ; Chandigarh/agglomération de St. Etienne). L'Afrique reste une priorité.

Au titre des actions nouvelles, citons l'engagement sur la thématique des risques, à l'initiative du MEDDAT ; un projet de séminaire de formation à la gestion des sites naturels ; un séminaire de réflexion sur le tourisme et le patrimoine. Est proposée également, dans le prolongement du séminaire organisé par la direction de la nature et des paysages (MEDDAT) à l'automne dernier, la poursuite de la réflexion sur l'agropastoralisme dans le bassin méditerranéen, avec une étude sur l'Algérie.

Plusieurs documents sont disponibles sur la page Internet de la CFU :

La Liste des membres du CMC

<http://whc.unesco.org/uploads/organizations/documents/organization-338-6.pdf>

Un bilan synthétique de l'année 2007

<http://whc.unesco.org/uploads/organizations/documents/organization-338-8.pdf>

Les fiches de bilan et projet 2007 et 2008

<http://whc.unesco.org/uploads/organizations/documents/organization-338-7.pdf>

FOCUS ON

« NIGER-LOIRE : GOUVERNANCE ET CULTURE ». PROJET EUROPEEN.

Le séminaire de lancement du projet « Niger-Loire : Gouvernance et Culture » s'est tenu les 31 janvier et 1er février 2008 à Bamako, Mali. Il a rassemblé l'ensemble des partenaires du projet et a permis de préciser les actions du projet, en particulier le volet formation dans le cadre du DESS "Décentralisation et développement local" de l'université de Bamako, les enquêtes socio-économiques et anthropologiques dans les zones riveraines, les actions pilotes d'assainissement et gestion de l'eau (Bamako, Mopti, Djenné et Ségou) et les ateliers de formation des collectivités locales.

Parallèlement, les premières activités du projet ont été initiées dès janvier/février 2008 :

- De nouveaux modules de formation ont été expérimentés dans le cadre du tronc commun du DESS « Décentralisation et développement local », dont la nouvelle promotion a été lancée en janvier 2008. Ces contenus, portant sur le fleuve et le patrimoine ont été élaborés par l'université de Bamako avec l'appui de leurs partenaires français (université de Tours et université catholique d'Angers, Mission Val de Loire).
- Les enquêtes de terrain (identification des pratiques socio-économiques) ont débuté en janvier 2008 sous la coordination de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).
- Une équipe de 10 chargés de projet a été recrutée dans les institutions et collectivités maliennes partenaires du projet ;
- Un reportage photographique a été effectué par M. Lam Duc Hiên sur les sites pilotes du projet : état des lieux du port de Mopti avant les travaux de rénovation, activités sur les berges (élevage, maraichage, pêche), sites de pratique de la teinture artisanale et de l'extraction de sable à Bamako...;
- Cinq étudiants issus des universités françaises partenaires du projet (Université de Tours et université catholique d'Angers) sont partis en stage pour une durée de 3 mois. Ils travailleront sur les études préalables aux actions pilotes (appui aux teinturières de Bamako) et sur le recensement des ressources culturelles liées au fleuve (en lien avec la Direction Nationale du patrimoine culturel)
- Un groupe de travail a été constitué au sein du Ministère de la culture (DAPA - SDARCHETIS) pour appuyer la Direction nationale du patrimoine culturel du Mali et l'université de Bamako dans la définition d'une méthodologie de recensement du patrimoine matériel et immatériel.

Actions à venir sur le projet Niger-Loire :

- Un atelier de travail sera organisé à Ségou les 20-21 avril 2008, pour préciser le programme d'action à Ségou (appui à la mise en place d'une maison du fleuve). Les directeurs de la Maison du Fleuve Rhône et de la Maison du Fleuve Sénégal seront invités pour partager leur expérience.
- Une enquête socio-anthropologique sera initiée sur les teinturières de Bamako fin avril 2008 sous la coordination de M. Ibrahima Bao, socio-anthropologue de l'université Gaston Berger de St Louis.
- Un atelier sera organisé à Bamako en juin 2008 pour définir la méthodologie du recensement des ressources culturelles réalisé par la Direction Nationale du patrimoine culture et l'université de Bamako. Un représentant du groupe de travail du Ministère de la Culture participera à l'atelier. Le recensement documentaire sera initié dès avril 2008.
- Le recensement des usagers du fleuve sera initié courant avril 2008 par le Partenariat National de l'Eau. Les enquêtes seront menées dans un premier temps dans la région de Mopti.
- Un atelier de travail sera organisé à Djenné en juin 2008 pour définir le contenu du projet, portant sur le traitement des déchets solides.

* PARIS, FRANCE : L'OEUVRE ARCHITECTURALE ET URBAINE DE LE CORBUSIER. CONFERENCE DE PRESSE. 30 JANVIER 2008.

Le 30 Janvier 2008, l'Argentine, l'Allemagne, la Belgique, la France, le Japon et la Suisse, ont officiellement signé le dossier d'inscription en série et transnational de « L'œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier ». Ce dossier, porté par la France, a été déposé officiellement au Centre du patrimoine mondial le 31 janvier. Il est aujourd'hui en cours d'instruction et devra être examiné à l'été 2009 par le Comité du patrimoine mondial qui décidera de l'inscription.

Ce projet ambitieux et novateur initié en France en 2002 par le Ministère de la Culture et de la Communication et par la Fondation Le Corbusier a fédéré sept pays pour son élaboration. Il réunit 22 des œuvres majeures de la production architecturale et urbaine de Le Corbusier dans le monde entier, et réparties selon différentes catégories thématiques : la résidence-atelier, la maison individuelle, l'habitat standardisé, l'habitat collectif, l'architecture sacrée, les grands programmes standards type, l'urbanisme et enfin les bâtiments publics.

Pour plus d'informations : http://www.fondationlecorbusier.asso.fr/unesco_fr.pdf

*** PARIS, FRANCE : MANUEL DE BONNES PRATIQUES SUR LA CONSERVATION URBAINE. REUNION DE PILOTAGE. 2 FEVRIER 2008.**

Dans le cadre de l'organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM), la ville de Lyon a proposé l'élaboration d'un « manuel de bonnes pratiques » sur le thème de la conservation urbaine.

Le Centre du patrimoine mondial et la CFU ont été associés en tant que partenaires de ce projet qui, se développant autour d'une partie méthodologique et d'études de cas, apportera une contribution au suivi de la Convention du patrimoine mondial.

Le projet cible les membres du réseau mais aussi toutes les villes historiques.

Une réunion de pilotage a été accueillie à Paris le 11 février 2008 par l'équipe de la CFU, en présence de Mme Lee Minaidis, secrétaire générale par intérim de l'OVPM, M. Jean-Louis Luxen, Président de Culture, patrimoine et développement international, Mme Françoise Descamps du Getty Conservation Institute et Bruno Delas de la mission site historique de Lyon.

Une démarche participative a été établie avec l'objectif de partir de l'exemplarité des pratiques de villes membres de l'OVPM pour dégager des enseignements ou recommandations concrètes sur des questions telles que : comment gérer un site patrimonial urbain habité et vivant ? Comment intégrer ce plan de gestion dans le projet urbain ? Comment assurer le respect des valeurs du patrimoine et permettre à la ville de continuer à grandir et se développer ? Une première grille d'analyse a été élaborée et sera testées auprès de plusieurs villes pilotes.

La prochaine réunion du groupe de pilotage se tiendra le 28 mai, toujours au Ministère de la Culture et de la Communication.

*** LE HAVRE, FRANCE: REUNION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES BIENS FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL (ANBFPM). 4 MARS 2008.**

Officiellement constituée en octobre dernier au Puy en Velay, l'association a tenu sa troisième réunion de bureau le 4 mars dernier au Havre. L'organisation des prochaines rencontres des biens du patrimoine mondial, prévue les 16 et 17 octobre prochains au Havre (dates à confirmer) a été discutée.

La première journée de ces rencontres sera dédiée aux activités de l'association (AG, commissions techniques) ; la seconde permettra d'aborder une thématique en lien avec la politique de la ville du Havre. Plusieurs hypothèses ont été évoquées : patrimoine et projet urbain, préservation du patrimoine moderne, villes portuaires. Par ailleurs, les rencontres coïncideront avec l'inauguration d'une exposition au Musée Malraux sur les ports vus par les peintres.

Constituée pour l'instant sur une base bénévole, l'association a commencé à travailler, en poursuivant l'identification des responsables de sites en vue de nouvelles adhésions. Elle a créé trois commissions, l'une sur la communication, qui travaille à la préparation d'un guide Michelin des sites du patrimoine mondial ; l'une sur les plans de gestion, qui a commencé à réfléchir à ce que pourraient être les plans de gestion des sites par rapport à la réalité française ; la troisième sur les actions internationales, qui est animée par la ville de Lyon et qui travaillera en lien étroit avec la CFU dans l'identification et le soutien des coopérations décentralisées entre sites du patrimoine mondial.

***SALINE ROYALE D'ARC ET SENANS, FRANCE : ATELIER « TOURISME ET PATRIMOINE ». 6-8 MARS 2008.**

Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et ses organes consultatifs IUCN, ICOMOS et ICCROM s'engagent en 2008 / 2009 sur une initiative d'une durée d'un an et demi pour développer, dans le domaine du tourisme, des politiques et méthodes communes qui serviront de guide lors d'interventions sur les sites du patrimoine mondial. Les résultats de cette réflexion seront présentés et discutés lors d'une Conférence Internationale prévue en 2009.

Pour préparer cette Conférence de 2009, trois ateliers de travail, regroupant 15 - 20 experts internationaux, se tiendront en amont sur les thèmes suivants :

- Le développement et la gestion des politiques communes par rapport à la question du tourisme
- La méthodologie et les pratiques d'intégration du tourisme dans la gestion des sites du patrimoine mondial
- Le développement de programmes de formation

La CFU a participé à l'organisation du premier de ces ateliers, qui s'est tenu du 6 au 8 mars 2008 à Arc et Senans, site du patrimoine mondial. Les questions liées à la gestion des sites et à la planification du développement touristique, ainsi que les modalités de financement et le système des concessions ont été abordées. Un groupe de travail s'est formé, composé de représentants des organes consultatifs et d'experts du patrimoine et du tourisme. Les recommandations sont en cours de rédaction.

Pour plus d'informations : <http://whc.unesco.org/fr/evenements/483>

RIGA : COOPERATION LYON/BORDEAUX/RIGA.

Dans le prolongement des échanges culturels et économiques bilatéraux engagés depuis plusieurs années, les villes de Riga et Lyon souhaitent mettre en place une coopération décentralisée centrée notamment sur la question de la gestion et de la conservation du patrimoine urbain. Le Ministère des affaires étrangères et européennes a validé le projet de coopération décentralisée entre la capitale balte et la cité rhodanienne et a même proposé d'associer à ce projet la ville de Bordeaux. La CFU accompagnera l'élaboration du plan de travail de cette coopération décentralisée et la préparation d'une mission exploratoire conjointe.

MISSIONS ET REUNIONS A VENIR :

*** SYRIE, « VILLAGES ANTIQUES » : ATELIER DE TRAVAIL ET DE SENSIBILISATION. 11/12 AVRIL 2008.**

Un atelier de sensibilisation et concertation avec les acteurs et responsables politiques du massif calcaire sera organisé les 11 et 12 avril 2008 par la DGAM, avec l'appui du Fonds du patrimoine mondial et de la CFU.

La première journée abordera les questions relatives aux aspects de protection du site en tant que paysage culturel, de gestion et de mise en valeur. Seront présents des experts internationaux invités par la DGAM, les représentants des missions archéologiques françaises de Saint Siméon et Sergilla, l'ensemble de l'équipe syrienne. La deuxième journée sera plus largement ouverte aux autorités nationales et locales (Ministre de la culture, Gouverneurs d'Idelb et Alep, représentants des communautés locales, autres Ministères impliqués sur les territoires (Affaires locales, Ministère du Tourisme, Ministère des Transports). L'objectif de l'atelier est double :

- Approfondir la réflexion sur les mécanismes de protection et gestion des territoires en Syrie, qui servira aussi à l'établissement d'un plan de gestion pilote pour le dossier de nomination des villages antiques ;
- Sensibiliser les acteurs locaux et de tous les partenaires potentiels à la démarche du projet, à ses objectifs et à ses enjeux. Cet aspect constitue également une priorité du processus d'inscription engagé.

Le programme préliminaire des journées est disponible à l'adresse :

<http://whc.unesco.org/uploads/activities/documents/activity-27-2.doc>

*** MAURITANIE, TICHITT : MISSION DU 26 AVRIL AU 4 MAI 2008.**

Les autorités mauritaniennes ont sollicité auprès du Centre du patrimoine mondial un avis technique concernant la Mosquée de Tichitt, endommagée lors des dernières inondations de 2007.

L'hypothèse proposée par les populations locales et à l'étude actuellement est notamment celle du rehaussement de la salle de prière de la Mosquée. Dans le cadre des missions d'urgence, la CFU a été sollicité sur cette opération et M. Jean-Michel Perignon, Inspecteur général de l'architecture et du patrimoine, se rendra sur place du 26 avril au 4 mai. Il travaillera en liaison étroite avec les spécialistes de la Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes et les autorités locales de Tichitt.

*** SENEGAL, SAINT LOUIS : PHASE FINALE DU JURY SUR LES ESPACES PUBLICS. AVRIL 2008.**

En réponse à l'invitation de la ville de Saint-Louis, Monsieur Mohaman Haman, architecte, urbaniste et Président d'ICOMOS Cameroun, et Monsieur Alain Coulon, architecte urbaniste représenteront le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO à la phase finale de la désignation d'un lauréat du concours sur les espaces publics de Saint-Louis qui aura lieu du 8 avril au 12 avril 2008.

*** BANGLADESH, PAHARPUR : SEMINAIRE SUR LA GESTION DES EAUX. MAI 2008**

Le bureau de l'UNESCO de Dhaka organise en mai 2008 un séminaire sur le drainage du temple de Paharpur (site du patrimoine mondial) dans le cadre des missions d'urgence. La CFU soutiendra les activités du bureau de Dhaka en prenant en charge les frais de mission de Mme Sandrine Gill, archéologue, qui a déjà réalisé plusieurs missions techniques sur ce site et participé à des missions de formation in situ en 2003 et 2004.

Pour plus d'informations sur la Convention France-UNESCO vous pouvez consulter le site Internet de l'UNESCO à la page : <http://whc.unesco.org/fr/cfu/>

Si vous ne souhaitez pas recevoir les messages de cette liste de diffusion, nous vous prions de vous manifester en écrivant à : a.ardesi@unesco.org